

C.2 Financement et investissements durables



Contexte et enjeux

La gestion financière des autorités publiques, des entreprises et des privés joue un rôle clé dans la transition vers une économie bas-carbone. Par exemple, les investissements publics ou privés ont un impact CO₂ conséquent lorsque les projets réalisés utilisent des ressources qui ne sont pas durables ou qui ont un impact conséquent sur l'environnement. De plus, l'argent placé dans les banques est parfois réinvesti dans des entreprises ou des projets qui dépendent fortement des énergies fossiles ou qui ont un fort impact environnemental, alors que des investissements pour des projets durables sont nécessaires pour financer la transition. Cet axe doit rendre attentif à l'important levier que représente la finance et proposer des solutions durables pour accélérer la transition.

Objectifs 2030

Utiliser les leviers de la finance et des marchés publics pour favoriser la transition vers une économie bas-carbone.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune				Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 :	Non	Scope 2 :	Non	Scope 3 : Oui
				Non

Mesure(s)

- C.2.a Evaluation de la durabilité des projets
- C.2.b Investissements durables des fonds publics et des caisses de pension

Coûts estimatifs

Planification :	~CHF 10'000.-	appuis externes éventuels
Réalisation :	~CHF 15'000.-	sera précisé après la phase de planification